

Livret d'informations

Année scolaire 2026-2027



Ecole maternelle et élémentaire Sainte-Marie
11 rue Beausoleil 53400 LIVRÉ-LA-TOUCHE
02.43.06.24.83
www.stemarielivre.fr
E-mail : ecole.livrelatouche@wanadoo.fr



Chers parents,

Comme chaque année, nous vous présentons en avant-première le thème qui va nous rassembler.

Nous poursuivrons la pratique du théâtre avec une ouverture culturelle sur les fables.

Chaque histoire cache une sagesse.

Ce livret vous redonne aussi quelques précisions sur les horaires et les petits changements.

Bonne lecture et bonne année scolaire à tous.

Le chef d'établissement,
Mr Eric GUILLET

L'équipe éducative

TPS-PS-
MS-GS

Enseignante : Océana BEAUPERIN
ASEM (recrutement en cours)

CP-CE1

Enseignante : Bernadette LE PELTIER

CE2-
CM1-CM2

Enseignante : Coline PIAU

Poste d'aide
spécialisée

Enseignante ASH:
Céline FAUCHEUX

L'équipe se tient à votre disposition pour vous rencontrer. Cependant, il nous semble préférable de fixer ces temps de rencontre le soir et sur rendez-vous afin de préparer au mieux ces entretiens.

Personnel
d'entretien

Pascale SABIN

DIRECTION Monsieur GUILLET

Présent sur l'établissement :
le jeudi matin et vendredi après-midi
Disponible également au :
06.78.68.10.86



Mémo

Horaires de l'école



Pour ne pas perturber le fonctionnement de la classe et pour permettre à l'enfant de bien vivre l'accueil (rites, comptines...), merci de respecter ces horaires, matin, midi et soir.

	Maternelle	Primaire
Matin	8h45 - 12h00	8h45 - 12h00
Après-midi	13h30 - 16h30	13h30 - 16h30



Numéros de téléphone



	Ecole Sainte-Marie
Ecole	02.43.06.24.83
Directeur	06.78.68.10.86
Restauration scolaire	02.43.06.01.38

Pour une urgence et en cas d'absence de Mr Guillet, vous pouvez contacter : Mme BEAUPERIN Océana à l'école au 02-43-06-24-83.

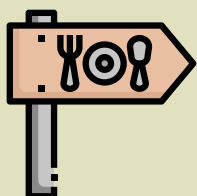
Organisation

Le matin



Les enfants sont accueillis à partir de 8h35 au portail.

Début de la classe : 8h45.



Pause méridienne

La sortie a lieu à 12h00.

Le service de cantine est assuré par le personnel municipal.
Les inscriptions se font auprès de la mairie.

Pour les élèves qui ne déjeunent pas à la cantine, le retour se fait entre 13h20 et 13h30.

Sorties

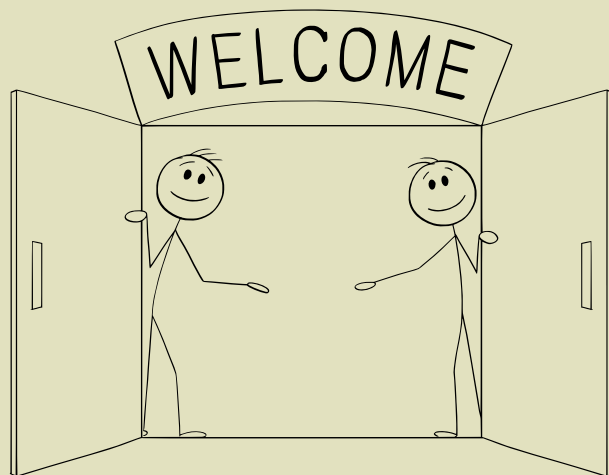
La sortie du soir a lieu à 16h30.

Si les parents ne sont pas arrivés à 16h40, les élèves sont placés en garderie.



Respecter les conditions de circulation et de stationnement devant l'école, pour une bonne sécurité des enfants.

Merci de bien vouloir signaler les éventuels changements par écrit ou par mail.



Organisation

Garderie périscolaire

La garderie municipale fonctionne de 7h15 à 8h35 le matin et de 16h40 à 18h30 le soir.

Les inscriptions se font par le biais de la mairie via le portail famille.

Absence des enfants

En cas d'absence, prévenir l'école :

- Soit par téléphone ou mail à l'école en cas d'absence imprévue (suivi d'un mot lorsque l'enfant revient).
- Soit par un mot donné quelques jours à l'avance lorsque l'absence est prévue.

Pour toute absence, merci de bien vouloir prévenir avant 9h et non pendant la classe. C'est vous qui devez prévenir la garderie périscolaire, pour que le goûter du soir ne soit pas préparé et la cantine (en cas d'oubli, le repas est facturé).

A partir de 9h00, si nous n'avons pas de nouvelles, nous nous permettrons de vous appeler.

Malades / médicaments / dispenses de sport

- Il est important que les enfants malades soient totalement rétablis au moment de leur retour à l'école. Les enfants fiévreux (au-dessus de 38°C) ne seront pas acceptés à l'école. Dans le cas où ils seraient présents, nous vous préviendrons, vous ou une personne autorisée, afin que vous veniez le chercher dès que possible.
- Nous ne pouvons donner aucun traitement (sirop, homéopathie...) pour des maladies courantes, même avec une ordonnance médicale.
- Nous vous demandons de fournir un certificat médical lorsque l'enfant est dispensé de sport.

Organisation

Vie à l'école



Pour faciliter la vie de votre enfant, nous demandons :

- Que ses affaires soient marquées à son nom (vêtements, affaires scolaires...).
- Qu'il n'ait pas de bijoux ayant de la valeur et pouvant être perdus
- Qu'il n'apporte pas de jouets, de matériel électronique (portable interdit.) ...

L'enfant doit avoir un comportement responsable dans la classe, sur la cour... Il doit être respectueux des autres (enfants, adultes, encadrants), du matériel. Un règlement de vie au sein de l'école précisera ce que nous pouvons attendre de chacun.



Communication avec les familles

Votre enfant a un cahier de liaison. Celui-ci devra être consulté chaque soir et signé après la lecture des informations.

Documents de rentrée

Fiche de renseignements :

Votre enfant vous a donné une feuille de renseignements individuels, vous voudrez bien la compléter. Vous devez remplir aussi la feuille famille et les délégations pour chaque enfant. Ces fiches sont très importantes et doivent être complétées le plus rapidement possible puisqu'elles comportent tous les numéros pour vous joindre en cas de problème.

N'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse ou de situation familiale ou professionnelle, tout au long de l'année.

Calendrier

Calendrier scolaire

Vacances de la Toussaint	Du samedi 17 octobre au dimanche 1er novembre 2026
Vacances de Noël	Du samedi 19 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027
Vacances d'hiver	Du samedi 20 février au dimanche 7 mars 2027
Vacances de printemps	Du samedi 17 avril au dimanche 2 mai 2027
Pont de l'Ascension	Du jeudi 6 mai au dimanche 9 mai 2027
Vacances d'été	Le samedi 3 juillet 2027

